

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme au nom de M. et Mme Dominique CARPE-LECLERCQ demeurant Route de Bastogne 29 à 4190 FERRIÈRES pour la construction d'une habitation unifamiliale sur un terrain situé Chevron, 19 à 4987 Stoumont, et cadastré 4<sup>e</sup> division, section B n°1916/P2.

Considérant que le projet s'écarte du Règlement régional sur les bâtisses en site rural en ce qui concerne:

- le garage;
- la toiture plate;
- le pan de toiture;
- les baies;
- l'implantation;
- la buse.

et présente les caractéristiques suivantes :

- *Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation*

Le dossier peut être consulté, à **l'accueil** de l'administration, le lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, le jeudi de 9 h à 12 h, ou sur RDV à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme (☎ : 080/29.26.56) tous les jours ouvrables du lundi au jeudi de 9 h à 12 h. Par mail à [urbanisme@stoumont.be](mailto:urbanisme@stoumont.be).

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19.12.2022 au 11.01.2023 au collège communal\* :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [ann-sophie.moes@stoumont.be](mailto:ann-sophie.moes@stoumont.be) – [coralie.adam@stoumont.be](mailto:coralie.adam@stoumont.be).

\*Les annonces et enquêtes sont suspendues pendant la période du 16 juillet au 15 août et du 24 décembre au 01 janvier.

Par le Collège,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

D. Gelin

D. Gilkinet